

# Les Échos Lauranais

Septembre  
2014



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

## EDITO

La période estivale touche à son terme. Sans crainte d'être démenti, on peut affirmer que la météo, paramètre important pour la pleine réussite des vacances d'été, a été maussade durant ces quelques semaines : ciel le plus souvent nuageux, vent, pluies fréquentes, nuits fraîches, températures tout juste de saison, voire légèrement inférieures à la moyenne en juillet, à peine mieux en août...

Lors de l'orage du 6 juillet qui a occasionné de nombreux dégâts en terre minervoise, notre commune a été relativement épargnée, même si on relève ici ou là les traces d'impacts de grêlons... L'été a également été marqué à Laure par deux incendies.

L'un s'est déclaré le 17 juillet et a ravagé un territoire important, situé au nord ouest de notre commune, sur une zone allant du domaine de Cadet, à Fontanilles, Joffre, Métairie neuve jusqu'au domaine d'Escapat situé sur la commune de Villeneuve. De nombreux moyens ont été mis en œuvre, tant humains qu'aériens, même si la présence de la ligne électrique à très haute tension a rendu l'action des avions très compliquée. Les propriétaires des parcelles sinistrées ont déposé des recours contre le responsable du sinistre que l'enquête diligentée va devoir désigner. La forêt communale ayant été touchée, plainte a été déposée par la municipalité. Une demande d'indemnisation sera présentée, suite aux estimations calculées à notre demande par ONF.

Un autre incendie, celui-ci d'origine vraisemblablement intentionnelle, s'est déclaré dans la nuit du 2 au 3 août. Le feu a pris au premier étage de l'immeuble situé au n° 25 de la Grand rue (ancien Vival) et a pu être rapidement maîtrisé.

Lors de ces deux épisodes, les volontaires de notre Centre de secours ont fait preuve d'une belle efficacité qui mérite d'être soulignée...

Jean Loubat, Maire de Laure

## ■ VISITE SÉNATORIALE ■

Le mercredi 23 juillet, le Conseil municipal recevait le sénateur Roland Courteau et la suppléante de Marcel Rainaud, Gisèle Jourda, accompagnés du conseiller général Alain Giniès et de sa suppléante Françoise Navarro-Estalle.

Roland Courteau a rendu compte de son imposant travail effectué lors du dernier mandat : défense de notre viticulture, des femmes victimes de violences, de l'éducation nationale... Il a notamment présenté un projet de loi sur l'égalité homme-femme, et sur l'égalité salariale qui est actuellement en discussion.

Le secteur de l'énergie ne lui échappe pas non plus puisqu'il est Président du Conseil National de l'énergie. Son objectif : lutter contre la précarité énergétique, en instaurant des tarifs sociaux, interdisant les coupures gaz électricité en période hivernale, et création d'un chèque énergie en octobre 2015 pour ceux qui se chauffent au fuel ou au bois.

Candidate pour les prochaines élections sénatoriales en remplacement de Marcel Rainaud, Gisèle Jourda a réaffirmé son attachement à la défense des territoires et des élus, et son implication dans tout ce qui touche à l'humain, ayant été longtemps présidente de l'APAJH.

## ■ RUCHOL ■

Le Syndicat Mixte des Balcons de l'Aude existe depuis 2004. Il regroupe les 10 communes qui forment le bassin versant de l'étang de Marseille et a pour objectif la protection des zones habitées face au risque « inondation ». Son action comporte d'une part l'entretien régulier des cours d'eau stratégiques (à Laure : Ruchol, ruisseau des Arques et Resclauze) et d'autre part la réalisation d'ouvrages destinés à améliorer la sécurité des personnes et des biens. Ainsi, au cours des prochains mois, un bassin écrêteur sera édifié sur le ruisseau du Canet, commune de Badens, où il s'agit de sécuriser 200 habitations exposées au risque « Inondations ».

Un projet important est en préparation concernant la commune de Laure, consistant à réaliser un bassin écrêteur sur le ruisseau des Arques, en amont immédiat du village et des travaux de sécurisation de la digue du plan d'eau. Pour compléter ce dispositif, l'arasement du merlon situé sur la rive gauche du Ruchol, à hauteur du lotissement de l'avenue d'Aigues Vives, a été décidé. Il s'agit de mettre hors de danger les habitations et le groupe scolaire lors de la montée des eaux dans ce ruisseau.

Ce travail a pu être mené grâce, il faut le souligner, à la compréhension des propriétaires des parcelles agricoles riveraines du chantier.

## ■ INFO MSA ■

Suite à l'épisode de grêle du 6 juillet, d'une ampleur exceptionnelle par son intensité et l'étendue des surfaces touchées, plusieurs mesures d'accompagnement ont été annoncées, notamment des allègements de cotisations par les organismes fiscaux et sociaux. Les agriculteurs concernés sont invités à consulter les documents relatifs à ces dispositions.

## ■ LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ ■

Les animations proposées tout au long de ces quelques semaines ont connu un succès mérité : fête locale, 13 juillet, fête de l'Association de Patrimoine lauranais, marches au clair de lune, animations vigneronnes, musicales de Saint Jacques d'Albas, soirées bodega d'Argères, fête de la chasse, fête de la pétanque...

Sans oublier, les concours de pétanque de Laure, les mardis de Villeneuve, les jeux de La Redorte, les vendredis de Caunes.

## ■ TRAVAUX ■

**Du côté du stade :** L'acquisition par la Commune des parcelles contigües, côté distillerie, a permis la réalisation d'importants travaux transformant notre stade municipal.

Ayant la maîtrise du sol, il devenait possible à la municipalité de rendre l'aire de jeu conforme aux règles imposées par la Fédération Française de Football.

Notre équipe fanion, après une saison tonitruante accède au niveau régional. La mise en conformité de nos installations s'imposait. L'aire de jeu est entourée d'une clôture règlementaire et ses dimensions ont été portées à 105 mètres sur 68 mètres. Une seconde clôture entoure la totalité des installations.

Les services municipaux ont réalisé la plus grande partie du travail : busage du fossé, couverture d'un puits, élimination de l'ancienne haie de cyprès côté route, mise en place des clôtures, remise en état de l'aire gazonnée...

Le maximum est fait pour que l'installation puisse être mise à disposition du club utilisateur à temps pour le début de la prochaine saison sportive

**Du côté du Foyer :** Durant l'été, les personnels des entreprises sont en vacances et le chantier a tourné au ralenti. A ce jour, l'entrée est terminée, les huisseries sont en place, le sol et les murs de la cuisine ainsi que le couloir des WC sont carrelés. Les raccordements (eau, évacuation et électricité) et la mise en place des appareils restent à faire. Encore quelques semaines et nous pourrions inaugurer le local.

## ■ RYTHMES SCOLAIRES ■

En application de la législation en cours et comme vous en avez été informés à

plusieurs reprises, les rythmes scolaires auxquels vont être soumis les écoliers lauranais sont modifiés.

Le nouveau calendrier hebdomadaire des activités découlant d'une concertation menée par le groupe constitué d'élus, de parents d'élèves, d'enseignants et d'intervenants a été publié dans le dernier numéro des Echos lauranais.

L'article consacré à cette question était entaché d'une coquille concernant l'emploi du temps du mercredi, et même si les parents vont être destinataires d'un document plus détaillé, voici la façon dont vont se dérouler les activités :

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis

7h30 à 9h00 : ALAE

9h00 à 12h00 : Temps scolaire

12h00 à 13h30 : ALAE (cantine)

13h30 à 15h45 : Temps scolaire

15h45 à 16h30 : TAP

16h30 à 18h30 : ALAE

Les mercredis :

7h30 à 9h00 : ALAE

9h00 à 12 h : Temps scolaire

12 h à 18h30 : ALSH (Caunes-Minervois)

## Transport scolaire pour le collège de Rieux

En direction du collège

Jours de circulation LMJV et Mercredi

La Tour 8h00 | Place du Ravelin 8h02 | Collège 8h12.

Retour vers le village :

LMJV Collège 17h10 | Mercredi 12h35

LMJV Place du Ravelin 17h20 | Mercredi 12h45

LMJV La Tour 17h22 | Mercredi 12h47

Information : SARL Ets CAPDEVILLE :

04 68 27 34 82. Site : capdevillevoyages.fr

Mail : capdeville.voyages@wanadoo.fr

## ■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ■

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, la bibliothèque municipale retrouve ses horaires d'ouverture habituels : Lundi de 15h30 à 17h | Mercredi de 14h à 15h30 | Samedi de 10h à 11h30. Le bibliobus de la bibliothèque départementale est de passage à Laure le mercredi 10 septembre à 9h30. Merci de ramener vos livres avant.

Si vous ne pouvez vous déplacer durant les heures indiquées, vous pouvez déposer les ouvrages au secrétariat de la mairie.

## ■ FERRONNIER ■

Notre commune s'enrichit de l'installation d'un nouvel artisan. M Mariolino Usai, métallier/serrurier/soudeur réalise des éléments métalliques (portes, fenêtres, mobiliers, déco en fer forgé, ...) et propose des interventions diverses, des dépannages de serrures, ... Devis gratuits.

Mariolino Usai - 2 rue de la Brèche - Laure Minervois - Tél : 04 68 78 71 09 ou 06 66 45 79 75 - Mail : mariolino88@live.fr

## ■ EVEIL ET LOISIRS : C'EST LA RENTRÉE ■

La Présidente Corinne Devèze communique les horaires des différentes activités proposées :

– Zumba : les mercredis de 18h30 à 19h30  
Inscriptions le mercredi 3/09, à partir de 18h au foyer.

– Peinture sur soie : les jeudis de 14h à 16h à la Maison des Associations à partir du jeudi 4/09.

– Mosaïque : les vendredis de 18h à 20h à la Maison des Associations à partir du vendredi 5/09.

– Gymnastique : les mardis de 17h30 et 18h30 au foyer à partir du mardi 16/09.

– Dessin : pour les adultes, les mardis de 14h à 16h à la Maison des Associations à partir du mardi 16/09.

Pour les enfants, les mercredis de 16h à 17h à la Maison des Associations à partir du mercredi 17/09.

Sophrologie : les mercredis de 17h à 18h et de 18h à 19h à partir du mercredi 17/09.

Relaxation dynamique : les jeudis de 17h à 18h et de 18h à 19h à partir du jeudi 18/09.

Des flyers sont à votre disposition chez les commerçants lauranais. Pour tout renseignement, appelez le 06 83 63 07 32.

## ■ FÊTE DU PATRIMOINE ■

La Fête du Patrimoine se déroulera le samedi 20 septembre. Ce jour-là, le Patrimoine Lauranais vous invite à participer à une promenade commentée dans les rues du village qui débutera vers 14h. A 17h, départ pour le Domaine Saint-Jacques d'Albas pour assister à une conférence sur la tour romane par Anne Reby, historienne d'art. Une visite commentée du site suivra la conférence. Une dégustation des vins du domaine clôturera cette manifestation.